



Compte-rendu de la présentation de l'agenda social par Madame Lebranchu ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique

Montreuil le 6 septembre 2012

La délégation CGT trois versants de la fonction publique était composée de Nathalie Gamiochipi de la Fédération de la santé, de Jean-Marc Canon de l'UGFF, de Baptiste Talbot et de Claude Michel de la Fédération des services publics.

Cette réunion de présentation était présidée par Madame Lebranchu ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique. L'ensemble des organisations syndicales siégeant au conseil commun de la fonction publique, les représentants du collège employeurs du conseil supérieur de la fonction publique territoriale, les représentants du collège employeurs du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, l'association des maires de France et l'assemblée des départements de France étaient présents.

La déclaration liminaire et les réponses de la Ministre

Madame la ministre, a rappelé que cet agenda social était l'une des premières mesures prises lors de la grande conférence sociale du mois de juillet dernier.

Cet agenda social repose sur trois grandes thématiques :

1. le dialogue social.
2. l'exemplarité des employeurs publics.
3. Les parcours professionnels, carrières, rémunérations.

Madame Lebranchu a insisté pour le retour à un véritable dialogue social entre le gouvernement et ses principaux interlocuteurs dans un cadre constructif. Il faut rompre avec des méthodes de l'ancien gouvernement. Pour Madame la ministre, les agents de la fonction publique ont été mal traités durant ces dix dernières années.

Les chantiers lancés doivent se traduire en actes. La fonction publique doit retrouver toute sa place à travers ses agents afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des usagers.

On doit retrouver un État stratège, un État décentralisé et un État équilibré. Ce n'est pas en externalisant les services que l'État fait des économies.

Madame la ministre annonce qu'il n'y aura plus de suppression de postes dans la fonction publique.

L'agenda social est très chargé en réunions et de ce fait très ambitieux. On a une visibilité sur les six prochains mois. Les dates précises des réunions seront communiquées dans les prochains jours. Madame la ministre présidera les premières réunions de travail.

Le 15 octobre un bilan de la RGPP et les premières informations sur la décentralisation feront l'objet d'une réunion. En réponse à la demande de la CGT, Marylise LEBRANCHU a indiqué qu'il lui semblait difficile de procéder à un bilan de la décentralisation depuis 1983 avant de lancer l'acte III de la décentralisation. Dès la fin des travaux du Sénat le 4 et 5 octobre prochain, une grande concertation nationale sera organisée à travers de forums départementaux. Seront conviés à

participer à ces forums tous les acteurs de la fonction publique et les usagers. Cependant, plusieurs points d'étape sur la réforme de l'État et la décentralisation ont été pointés dans l'agenda social.

Le sujet de la pénibilité, bien que n'apparaissant pas clairement dans l'agenda social, sera traité de manière particulière pour la Fonction publique sans reléguer au seul dossier retraite.

Le gouvernement souhaite faire un bilan de l'évolution global des rémunérations dans une perspective d'une négociation qui commencera début 2013. Le jour de carence sera abordé dans le cadre de cette négociation.

Le traité européen pacte de stabilité n'est pas du domaine du ministre de la fonction publique, mais Madame Lebranchu a rencontré les émissaires européens notamment sur la volonté de la commission européenne de cadrer budgétairement le nombre de fonctionnaires et pour retirer du champ de la concurrence les services à la personne.

Elle a toutefois insisté sur les contraintes budgétaires très lourdes que le Gouvernement estime avoir à gérer.

Les droits et moyens syndicaux seront également abordés dans les prochaines semaines. Un focus sera fait sur les moyens du conseil commun de la fonction publique territoriale et de la circulaire d'application du décret du 28 mai 1982. Un bilan des élections professionnelles sera fait. La date des prochaines élections professionnelles sera communiquée dans les plus brefs délais (fin 2014 a été avancé).

Le dossier égalité professionnelle sera réouvert pour aboutir à la signature éventuelle d'un protocole d'accord. Les discussions sur ce dossier auront comme base le travail déjà engagé avec le gouvernement précédent.

Les ressources humaines doivent revenir au cœur de nos préoccupations. On doit retrouver un esprit de concertation et de négociation à tous les niveaux, essentiel pour la qualité du dialogue social.

Au bout du compte, aucune annonce précise sur les sujets majeurs n'a été faite.

Les positions des Organisations Syndicales

Pour la CGT, voir la déclaration en pièce jointe.

Pour les autres organisations syndicales, peu de surprises :

La CFDT et l'UNSA ont clairement affirmé et revendiqué leur positionnement réformiste et, par voie de conséquence, leur relative satisfaction des premières mesures annoncées et du calendrier tel qu'envisagé.

FO est largement demeurée sur un postulat d'apparence très contestataire avec très peu d'ouvertures et de propositions.

La FSU, très impactée par le secteur de l'éducation, a accueilli favorablement la bonne nouvelle. Elle a cependant –et sans ambiguïté– souligné ses fortes réserves sur notamment la politique salariale.

SOLIDAIRES s'est montrée très incisive et déjà très critique.

Il est intéressant de noter que, certes à des degrés divers, toutes les organisations syndicales ont mis en avant la nécessaire revalorisation du point d'indice et le retour sur le jour de carence.